

26 SEP. 1988

Note à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

08 NOV. 1988

Le Gouvernement Rwandais, Ministère des Finances et de l'Economie, Direction de la Générale, de la Comptabilité publique, doit à Monsieur RUHATANA Thomas la somme de: CINQ MILLE CENT SEPTANTE FRANCS (5.170 FRW) pour avoir payé de sa propre poche les frais de déplacement pour raison de service suivant les ordres de mission annexés ci-dessous.

Nous disons: CINQ MILLE CENT SEPTANTE FRANCS (5.170 FRW)

O.P. 2024 du 09-11-88

Pour accord:

Le Directeur Général de la Comptabilité publique,
NAHIMANA Théoneste

[Signature]

Le déclarant:

RUHATANA Thomas

[Signature]

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 26 SEP. 1988

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du 18 : 118 04 03 02

Inscrit sous poste 38 du 21 SEP. 1988

Kigali, le 21 SEP. 1988

Le Gestionnaire des ...

[Signature]

[Signature]
21/09/88

[Handwritten mark]

Note à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Le Gouvernement Rwandais, Ministère des Finances et de l'Économie, Direction de la Générale de la Comptabilité publique, doit à Monsieur RUHATANA Thomas la somme de: CINQ MILLE CENT SEPTANTE FRANCS (5.170 FRW) pour avoir payé de sa propre poche les frais de déplacement pour raison de service suivant les ordres de mission annexés ci-dessous.

Nous disons: CINQ MILLE CENT SEPTANTE FRANCS (5.170 FRW)

Pour accord:

**Le Directeur Général de la
Comptabilité publique,
NAHIMANA Théoneste**



Le déclarant:

RUHATANA Thomas



VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le **26 SEP 1988**

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du **18.118.04.03.02**
Inscrit sous poste **38** du **21 SEP 1988**
Kigali, le **21 SEP 1988**

Le Gestionnaire des crédits


Kigali, ce 19 Septembre 1988

Nota à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Le Gouvernement Rwandais, Ministère des Finances et de l'Économie, Direction de la Générale de la Comptabilité publique, doit à Monsieur NURATANA Thomas la somme de: CINQ MILLE CENT SEPTANTE FRANCS (5.170 FRW) pour avoir payé de sa propre poche les frais de déplacement pour raison de service suivant les ordres de mission annexés ci-dessous.

Nous disons: CINQ MILLE CENT SEPTANTE FRANCS (5.170 FRW)

Pour accord:

**Le Directeur Général de la
Comptabilité publique,
NURATANA Thomas**



Le déclarant:

NURATANA Thomas



VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le 26 SEP. 1988

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge de 18-118-04-03-02

Inscrit sous votre n° 38 du 21 SEP. 1988

Kigali, le 21 SEP. 1988

Le Gestionnaire des



Kigali, ce 19 Septembre 1988

Note à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Le Gouvernement Rwandais, Ministère des Finances et de l'Économie, Direction de la Générale de la Comptabilité publique, doit à Monsieur **KUHAYANA Thomas** la somme de: **CINQ MILLE CENT SEPTANTE FRANCS (5.170 FRW)** pour avoir payé de sa propre poche les frais de déplacement pour raison de service suivant les ordres de mission annexés ci-dessous,

Nous disons: **CINQ MILLE CENT SEPTANTE FRANCS (5.170 FRW)**

Pour accord:

Le Directeur Général de la
Comptabilité publique,
NAHAYANA Théoneste



Le déclarant:

KUHAYANA Thomas



VISA DE L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES Kigali, le 26 SEP 1988
--

Vu pour être validé, signé et légalisé, le présent

à charge du **18-118-04-03-02**

Inscrit sous le n° **38** du **21 SEP 1988**

Kigali, le **21 SEP 1988**

Le Gestionnaire des crédits





Ministère des FINANCES et Economie

Poste 38 du 21/9/88
le s/gestionnaire des Finances

REQUISITOIRE

Le Transporteur ONATRACOM

résidant à KIGALI Préfecture de KIGALI

est prié de transporter Monsieur (s) Ruhatana Thomas



Motif de voyage: Raison de service

se rendant de Ruhungeli à KIGALI

Distance de 94 km à 2.5 x 22 fr. le km soit 5.170 ✓

Arrêté à la somme de cinq mille cent soixante dix francs

Fait à Kigali le 22/10 29/9/88 1988

- Le gestionnaire des crédits
- Le sous-gestionnaire des crédits (*)
- Le comptable de Préfecture

(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.
 (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller — aller-retour.
 (3) Montant en toutes lettres.
 (4) Biffer la mention inutile.



Poste 38 du 21/9/88
le s/gest. cr. des Finances

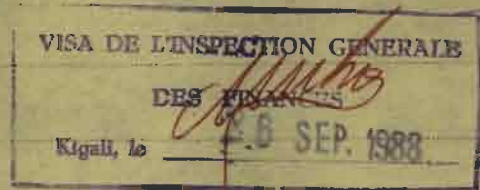
Ministère des FINANCES & économie

REQUISITOIRE

Le Transporteur ONATRACOM

résidant à KIGALI Préfecture de KIGALI

est prié de transporter Monsieur (s) Ruhatana Thomas



Motif de voyage: Raison de service

se rendant de Ruhengeri à KIGALI

Distance de 94 km à 2 ^{x22} fr. le km soit 5.170

Arrêté à la somme de cinq mille cent soixante dix francs

Fait à Kigali le 20/10 21/9/88 1988

- ~~— Le gestionnaire des crédits~~
- ~~— Le sous-gestionnaire des crédits (*)~~
- ~~— Le comptable de Préfecture~~

(*) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.
 (**) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller — aller-retour.
 (**) Montant en toutes lettres.
 (**) Biffer la mention inutile.

Monsieurs:..... *Kubwimana Thomas*
Fonctions:..... *Comptable de Prefecture*
est autorisé de se rendre à: ... *Kigali*
Motif:..... *Service*
.....
.....

Moyen de déplacement:.....
Date de départ: *29-6-88*
Durée de Mission:..... *2 jours*

Fait à Ruhengeri, le *28-6-88*.....

LE PREFET DE PREFECTURE,

ZIGIRANYIRAZO



Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu.

Arrivée à: ... *Kigali* le *29-6-88*
Départ de ... *Kigali* le *30-6-88*

Mukandekazi Immaculée
Mukand



ORDRE DE MISSION.

Monsieur..... *Rushatana Thomas*(1)
Grade..... *Comptef. Ruhengeri*(2)
est autorisé d'aller à..... *Kigali*
Motif:..... *Transmettre pièces Comptables*(3)
..... *et chercher matériels de bureau*

Date de départ: le. *6.5.1988*...
Durée de mission: *2 jours*...
Motif de déplacement: *Service*

Fait à Ruhengeri, le. *5.5.1988*..

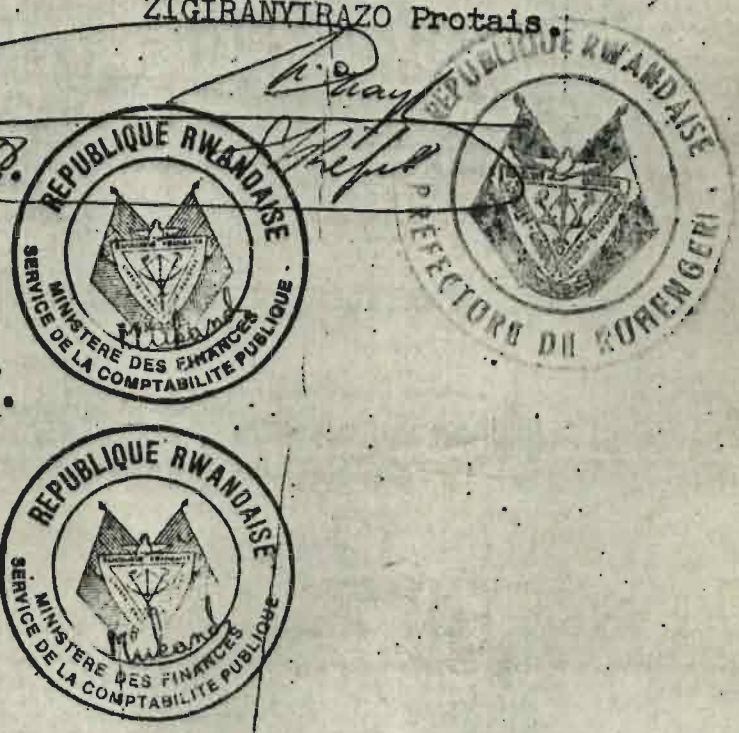
LE PREFET DE PREFECTURE RUHENGARI,
ZIGIRANYIRAZO Protais

Arrivée à *Kigali*, le. *6.5.88*

Départ de *Kigali*, le. *7.5.88*

Mubandekezi Immaculée
Mukandzi

Visa de l'autorité où
l'agent s'est rendu.



ORDRE DE MISSION

Monsieur: *Rubantana Thomas*
Fonction: *Comptable de Préfecture*
est autorisé de se rendre à: *Kigali*
Motif: *Prendre renseignements sur modalités
de paiement des agents sous contrat*

Moyen de déplacements: *Taxi*
Date de départ: *18-8-88*
Durée de Missions:

Fait à Ruhengeri, le *17-8-88*

LE PREFET DE PREFECTURE,
ZIGIRANYIRAZO Protéis.

[Signature]
[Signature]


Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu.

Arrivée à: *Kigali* le *18-8-88*
Départ de: *Kigali* le *19-8-88*

Mukandekazi Immaculée
Mukand







Monsieur (Mme, Mlle) *Rushatama Thomas*.....
.....*Comptable de Préfecture*..... (fonctions)
est autorisé de se rendre : *Kigali*.....
Pour*transmettre les pièces comptables*.....
.....*du mois de Mai 88*.....

Date de départ : *17-6-88*.....
Durée de mission : *2 jours*.....

Ruhengeri, le *16-6-88*.....

LE PREFET DE PREFECTURE

Protais
PROTAIS

Arrivée à *Kigali* le *17-6-88*..... Départ le *18-6-88*.....



Mubandekazi
Immaculée
Muband



ORDRE DE MISSION.

Monsieur..... *PRO. INST. A. N. S. ...*.....(1)
Grade..... *Comptable*.....(2)
est autorisé d'aller à... *Kigali*.....
Motif:... *chercher matériel*.....(3)
.....
.....

Date de départ: le *18-4-1988*

Durée de mission: ... *2 jours*

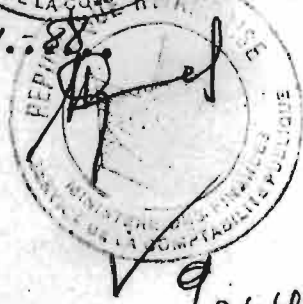
Motif de déplacement: ... *Service*

Fait à Ruhengeri, le *18-4-1988*

LE PREFET DE PREFECTURE RUHENGARI,
ZIGIRANYIRAZO Protais.

Arrivée à *Kigali*, le *17-4-88*

Départ de *Kigali*, le *19-4-88*



Visa de l'autorité où
l'agent s'est rendu.

21.4.88

3750
W. CK.

REPUBLIQUE RWANDAISE

PREFECTURE RUHENGARI

ORDRE DE MISSION

Monsieur (Mme, Mlle).....*R. U. H. T. A. N. D. A. Thomas*..... (1)

..... (2)

est autorisé (e) de se rendre à *Kigali*.....

POUR *transmettre... pièces comptables de mois de Février 88*..... (3)

Date de départ : Le *15-3-88*
Durée de la mission : *2 jours*
Motif de déplacement : *Service*

Ruhengeri, le *15-3-88*.....

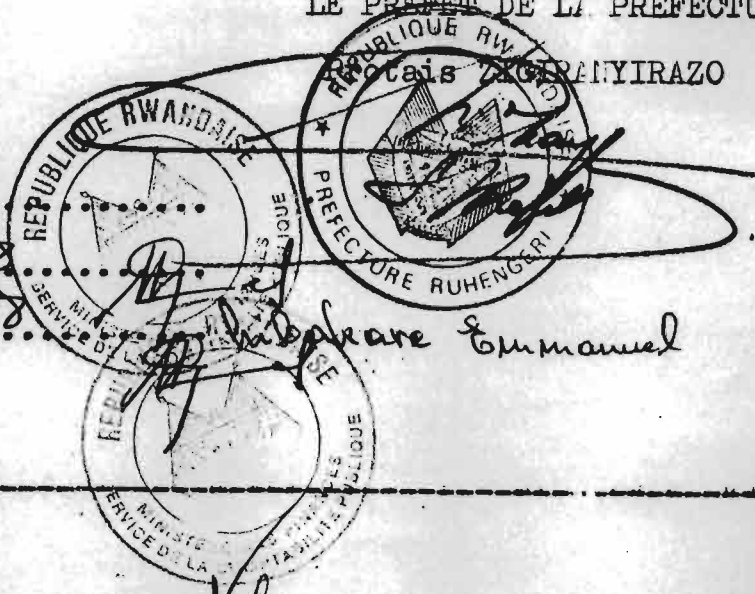
LE PREFET DE LA PREFECTURE

Protais NDAYIRAZO

Arrivée à *Kigali*.....

Le.....*15-3-88*.....

Départ le.....*16-3-88*.....
Protais NDAYIRAZO Emmanuel



- (1) Nom et prénom
- (2) Grade et fonction
- (3) Motif du déplacement

21.4.88

3750
vu OK

REPUBLIQUE RWANDAISE

PREFECTURE RUHENGURI

ORDRE DE MISSION

Monsieur (Mme, Mlle)..... *RUKANDAWA Elwanas*..... (1)

..... (2)

est autorisé (e) de se rendre à .. *Kigali*.....

POUR .. *raison de service*.....

..... (3)

Date de départ : Le *3 - 3 - 88*

Durée de la mission : *2 jours*

Motif de déplacement : *Service*

Ruhengeri, le *3 - 3 - 88*.....

LE PREFET DE LA PREFECTURE

Protais ZIGIRANYIRAZO

Arrivée à .. *Kigali*.....

Le..... *3 - 3 - 88*.....

Départ le..... *4 - 3 - 88*.....



- (1) Nom et prénom
- (2) Grade et fonction
- (3) Motif du déplacement

✓ 9 21.4.88

3750 ✓

OK ✓

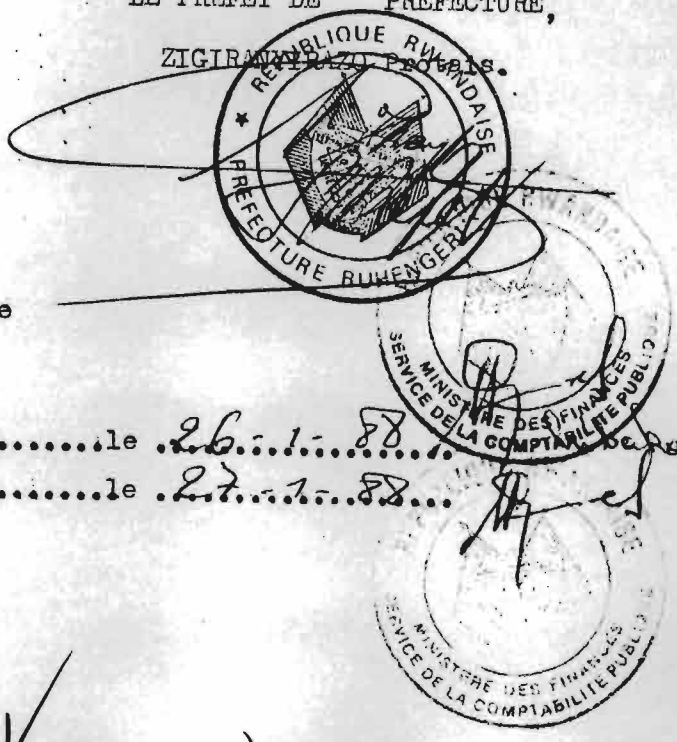
ORDRE DE MISSION

Monsieur:..... *KU. HATANA Thomas*
Fonction:..... *Comptable de Prefecture*
est autorisé de se rendre à: .. *Kigali*
Motif:..... *Service*
.....
.....

Moyen de déplacement:.....
Date de départ: .. *26.1.88*
Durée de Mission: .. *2 jours*

Fait à Ruhengeri, le *26.1.1...1..88....*

LE PREFET DE PREFECTURE,
ZIGIRANYAZI *Protais*



Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu.

Arrivée à:..... *Kigali* le *26.1.88*
Départ de *Kigali* le *27.1.88*
Commande

✓
9 21.4.88

3750
121 OK

ORDRE DE MISSION

M

Madame, Mademoiselle, Monsieur..... *RUKONGORI* *Chosrus*.....

est autorisé(e) à se rendre à *Kigali*.....

pour..... *transmettre les pièces comptables et faire régulariser le dossier administratif*.....

Lieu de départ..... *Rukongori*.....

Date, de départ..... *14-12-87*.....

Durée de mission: *2 jours*.....

Fait à : *Rukongori* le *14/12/1987*...

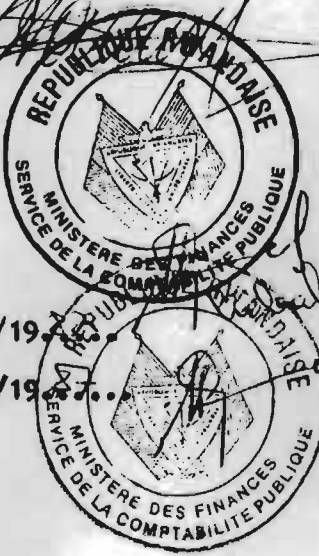
Le Préfet de Préfecture

[Signature]

A compléter par l'autorité
qui constate l'arrivée
et le départ de l'agent

Arrivée à..... *Kigali*..... le *14/12/1987*.....

Départ de..... *Kigali*..... le *15/12/1987*.....



✓
21-4-88

3750

Emmanuel
✓
vu

ORDRE DE MISSION

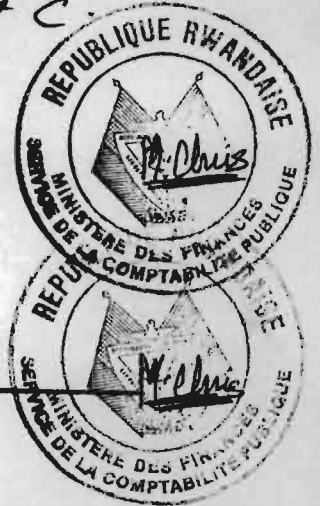
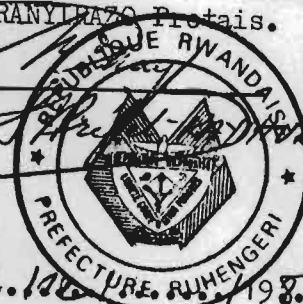
Mr, ~~Mme~~, ~~Mlle~~..... *RUCATANA Thomas*..... (1)
..... (2)
est autorisé (e) d'aller à .. *Kigali*.....
pour *Contacter le Directeur*..... (3)

Date de départ : *2-12-87*
Durée de mission : *2 jours*

Fait à Ruhengeri, le *2-12-87*
Le Préfet de Préfecture,
ZIGIRANYIRAZO Protais.

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu.

Arrivée à .. *Kigali*..... le *2-12-87*
Départ le *2-12-87*..... /..... /1987.....



- (1) Nom et Prénom
- (2) Qualification
- (3) Motif de déplacement

✓
21.4.87

1250-✓
vu OK.

✓